**TD n°7** : **Emprunts Obligataires - Correction**

* **Exercice 1**

1°) Soit une obligation de nominal 500 euros, au taux de 5%, émise le 25.10.N, remboursable le 25.10.N+5. Quel était le coupon couru à la date du mardi 12.12.N+3 (date de négociation) ?

2°) Soit une obligation de nominal 1 000 euros, cote du jour 65, coupon couru (en %) : 7,396

3°) Supposons que vous investissiez à l'émission dans une obligation de nominal 1 000€ à un prix d'émission de 995€ avec un taux nominal de 5% pendant 4 ans. Calculer le taux actuariel.

4°) Soit un emprunt de 6 00 obligations émis le 1.7.N, de nominal 1 000 euros, prix de remboursement : 1 010 euros ; taux nominal de 4% ; remboursement : in fine, dans 5 ans.

a) Calculer le taux actuariel brut à l’émission t.

b) Calculer la valeur de l’obligation au 5.4.N+3, sachant que le taux pratiqué sur le marché est de 6 % pour ce type d’obligation. Retrouver alors la valeur cotée.

* **Exercice 2**: **(D’après ITB 2006)**

****

**1°)**

****

**2°)**

****

**3°)**

****

* **Exercice 3** : **Obligations convertibles en action** - **Sujet partiel du DECF 1999**

La société Juremie a souscrit 750 obligations émises par la SA Ring au début de l’année N – 2.

1°) Expliquer l’intérêt de ce type d’opération pour l’émetteur et le souscripteur.

2°) Définir et préciser l’intérêt de la notation des valeurs mobilières émises sur les marchés financiers.

3°) Vérifier le taux de rendement actuariel brut à l’émission, annoncé par la SA Ring.

4°) Calculer le prix d’une obligation Ring (Coupon couru inclus) à la date du 1er juin N+1.

5°) En considérant les informations concernant le cours des titres Ring à la date du 1er Juin N+1 ; la conversion des obligations vous semble-t-elle opportune ?

pour quelles autres raisons la société Jurémie peut-elle décider de convertir ses obligations en actions ?